Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213503220-20251208-2025_12_068-DE

Le Sel de-Bretagne

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 08 décembre 2025

Date de convocation : 04 décembre 2025

Affiché le : 04 décembre 2025

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 14

Le huit décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame Christine ROGER, Maire.

Présents : M^me^ Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, M. Gilbert MÉNARD, M^me^ Claude DEMAY, M. Patrice BIGOT, M. Frédéric JAUNASSE, M. Sylvain MARTINHO, M^me^ Amélie COUPEL, M^me^ Caroline BERNIER, M^me^ Ludivine MAINE, M. Christophe QUENTIN, M. René BOURGUIGNON et M. Frédéric BERTIN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M^me^ Laure COQUARD, M. Thierry CHENORIO

Absents :

Pouvoirs : Mme Laure COQUARD donne pouvoir à M. Christophe MACÉ, M. Thierry CHENORIO donne pouvoir à M. Gilbert MENARD.

M^me^ Amélie COUPEL a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2025-12-068 : Extension de la boulangerie – Avenant au marché de Maitrise d'œuvre

L'épouse de Monsieur BERTIN Fréderic travaillant dans la boulangerie, Monsieur BERTIN Frédéric ne prend part ni aux échanges ni au vote pour cette délibération.

Madame le Maire rappelle que par délibération du 28/10/2024, la municipalité a décidé de l'extension de la boulangerie rue Duguesclin et a confié au cabinet CRESTO MODULES la construction de cet équipement.

Le coût des travaux étant supérieur au coût initialement prévu à la suite d'une évolution de programme (intégration de panneaux photovoltaïques et matériaux biosourcés), le cabinet Cresto Modules a transmis un avenant pour les honoraires complémentaires.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213503220-20251208-2025_12_068-DE

Le Sel
de-Bretagne

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

Madame le Maire demande au Conseil de valider l'avenant pour le contrat de maîtrise d'œuvre CRESTO MODULES d'un montant de 11.445,65 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de conclure l'avenant pour un montant total de 11.445,65 € HT soit 13.734,79 € TTC portant le montant du marché à la somme de 35.351,66 € HT, soit 42.421,99 € TTC.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Valide l'avenant du cabinet CRESTO MODULE pour les honoraires de maitrise d'œuvre pour un montant de 11.445,66 € HT soit 13.734,79 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer l'avenant et les pièces complémentaires du marché.

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 08 décembre 2025.

Madame la secrétaire de séance,
Mme Amélie COUPEL.

Madame le Maire,
Christine ROGER.

